



⑫ **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

④⑤ Date de publication du fascicule du brevet :
17.02.93 Bulletin 93/07

⑤① Int. Cl.⁵ : **B65D 85/48, B65D 57/00**

②① Numéro de dépôt : **89403633.4**

②② Date de dépôt : **22.12.89**

⑤④ **Talonnnette pour bandes de calage verrier.**

③⑩ Priorité : **22.12.88 FR 8817004**

④③ Date de publication de la demande :
27.06.90 Bulletin 90/26

④⑤ Mention de la délivrance du brevet :
17.02.93 Bulletin 93/07

⑥④ Etats contractants désignés :
AT BE CH DE ES GB IT LI LU NL

⑤⑥ Documents cités :
FR-A- 2 116 643
US-A- 3 780 929

⑦③ Titulaire : **L'HEXAGONE SOCIETE ANONYME**
DITE :
Z.I. B.P. 47
F-35120 La Guerche de Bretagne (FR)
Titulaire : **PPG Industries Glass S.A.**
126-130 rue Jules Guesde
F-92302 Levallois-Perret (FR)

⑦② Inventeur : **Rossignol, René**
24, Avenue Général Leclerc
F-35130 la Guerche de Bretagne (FR)
Inventeur : **Dudouet, Jacky**
7, rue de Paimpol
F-35700 Rennes (FR)
Inventeur : **Gousset, Gaston**
8, rue Marquise de Sévigné
F-35370 Etrelles (FR)
Inventeur : **Bruyere, Jacques**
38, rue Thiers
F-59330 Hautmont (FR)
Inventeur : **Pronier, Bernard**
111 Ter, rue Anatole France
F-59168 Boussois (FR)

⑦④ Mandataire : **Jolly, Jean-Pierre**
Cabinet Jolly 54, rue de Clichy
F-75009 Paris (FR)

EP 0 375 563 B1

Il est rappelé que : Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

L'invention concerne une talonnette destinée aux bandes de calage verrier et servant notamment d'élément immobilisateur de ces bandes sur des plaques de verre de grande dimension à stocker verticalement ou à plat.

On sait que ces plaques de verre, telles qu'issues de fabrication doivent être stockées en superposition avec des bandes de calage intercalaire, généralement en carton, de 70mm à 100mm de large, disposées sur la hauteur des plaques et à intervalle régulier sur leur largeur. Ces bandes sont maintenues immobilisées par des talonnettes s'appuyant sur le bord supérieur des plaques.

On connaît déjà les talonnettes en carton alvéolaire ou mousse dit(e) "collée avec double face", à appliquer à l'une des parties d'extrémité de la bande intercalaire après retrait de la languette de protection de l'adhésif. La liaison auto-adhésive obtenue est relativement faible, de sorte qu'il n'est pas rare qu'elle se décolle. Cependant, la matière adhésive de la talonnette ainsi libérée entre les plaques marque le verre et affecte ses traitements ultérieurs.

L'invention vise à remédier à cet inconvénient notamment en renforçant de façon notable la jonction de solidarisation de la talonnette sur la bande intercalaire support.

La talonnette selon l'invention se caractérise essentiellement par le fait qu'elle est constituée de carton ondulé multicouches, ladite talonnette étant solidarisée par collage de type à prise rapide sur l'une des parties d'extrémité de ladite bande intercalaire et par exemple par une colle dite "Hotmelt" à temps de prise rapide (quelques secondes) à appliquer à chaud, les ondulations du carton étant orientées parallèlement à la bande.

Il en résulte que la jonction de collage obtenue a une très grande résistance, nettement supérieure à celle indiquée précédemment à propos du carton "collé double face", l'arrachement affectant notamment la matière du carton et non la jonction. Par ailleurs, la résistance verticale du carton ondulé, orienté à cet effet, convient parfaitement à l'immobilisation des bandes sur des plaques de verre stockées verticalement.

Il est à noter que ce type de collage "Hotmelt" à chaud et à prise rapide convient particulièrement bien au carton ondulé pour l'usage considéré et notamment pour la résistance dans le sens vertical.

En effet, la mousse se déforme à chaud, le carton à réseau hexagonal ne présente pas une résistance dans le sens transversal suffisante et le bois constitue un matériau trop rigide qui risque de briser les plaques de verre s'il s'échappait entre elles.

De plus, le temps de prise rapide de ce collage (3 à 5 secondes) constitue un élément appréciable dans la production à grande cadence et à la pose d'une tel-

le talonnette sur les bandes de calage verrier.

L'invention est illustrée ci-après à l'aide d'un exemple de réalisation présenté à titre non limitatif et en référence au dessin annexé sur lequel :

La figure 1 est une vue en perspective schématique d'une talonnette selon l'invention à appliquer sur une bande intercalaire de calage verrier, et

La figure 2 est une vue d'une bande de calage équipée de sa talonnette d'immobilisation et en suspension sur une plaque de verre.

Comme représenté sur les figures, la talonnette selon l'invention est constituée d'un bloc de carton parallélépipédique rectangle 1 de faible épaisseur, légèrement inférieure à l'épaisseur des plaques 3 de verre, de faible hauteur et de largeur égale à celle des bandes intercalaires 5 (70 à 100mm). Ce bloc est constitué de carton ondulé multicouches par exemple à 3 et 2 couches (avec 2 feuilles de couverture externes et 1 interne) ou à 3 x 2 couches dont les ondulations sont orientées verticalement pour obtenir une bonne résistance dans le sens vertical. Ce bloc est appliqué par collage (suivant la flèche) sur la partie d'extrémité supérieure de la bande intercalaire qui est de préférence une bande de carton à réseau alvéolaire. Le collage s'effectue à chaud, ceci avec une colle de type "Hotmelt" à prise rapide (3 à 5 secondes). L'opération de pose de la talonnette s'effectue donc rapidement et confère une très bonne adhérence de la talonnette sur la bande, apte à la suspendre (Figure 2) en appui et sans risque d'arrachement sur le bord haut d'une plaque de verre disposée avec d'autres en stockage vertical.

Pour le stockage à plat des plaques de verre, on pourra ajouter une talonnette en mousse à l'autre extrémité de la bande afin de l'immobiliser sur la plaque.

L'invention apporte ainsi une talonnette à poser sur les bandes de calage verrier qui est particulièrement fiable.

Revendications

1. Talonnette destinée aux bandes (5) de calage verrier en vue de les immobiliser sur les plaques de verre (3) stockées, caractérisée par le fait qu'elle est constituée de carton ondulé multicouches, ladite talonnette étant solidarisée par collage de type à prise rapide sur l'une des parties d'extrémité de ladite bande intercalaire (5) et par exemple par une colle dite "Hotmelt" à temps de prise rapide (quelques secondes), à appliquer à chaud, les ondulations du carton étant orientées parallèlement à la bande.
2. Talonnette selon la revendication 1, caractérisée en ce qu'elle est constituée de carton ondulé à 3 et 2 couches.

3. Talonnette selon la revendication 1, caractérisée en ce qu'elle est constituée de carton ondulé à 3 x 2 couches.

4. A packing strip for glass provided with a heel piece as defined in any one of claims 1 to 3.

4. Bande de calage verrier équipée d'une talonnette telle que définie selon l'une des revendications 1 à 3.

5

Patentansprüche

10

1. Anschlagleiste bestimmt für schutzzwischenlagen (5) für Glasscheiben, um diese auf gelagerten Glasplatten (3) unbeweglich zu machen, dadurch gekennzeichnet, daß sie aus mehrlagiger Wellpappe besteht, wobei besagte Anschlagleiste mittels schnell aushärtendem Klebstoff mit einem Ende der besagten Schutzzwischenlage (5) verbunden ist, z.B. mittels eines "hot melt" genannten Klebstoffs mit schneller Aushärtzeit (einige Sekunden), der heiß aufgetragen wird, wobei die Wellen der Pappe parallel zur Schutzzwischenlage ausgerichtet sind.

15

20

2. Anschlagleiste nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß sie aus Wellpappe mit 3 und 2 Lagen besteht.

25

3. Anschlagleiste nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß sie aus Wellpappe mit 3 x 2 Lagen besteht.

30

4. Schutzzwischenlage für Glasscheiben, versehen mit einer Anschlagleiste, wie sie gemäß einem der Ansprüche 1 bis 3 definiert ist.

35

Claims

1. A heel piece for packing strips (5) for glass with the aim of immobilising them on stored glass panes (3), characterized in that it consists of multi-layer corrugated cardboard, said heel piece being firmly connected to one of the end parts of said interposed strip (5) by glueing with quick-setting adhesive, for example with a hot melt adhesive which has a quick setting time (a few seconds) and is applied hot, the corrugations of the cardboard being directed in parallel with the strip.

40

45

50

2. A heel piece according to claim 1, characterized in that it consists of corrugated cardboard with 3 plus 2 layers.

3. A heel piece according to claim 1, characterized in that it consists of corrugated cardboard with 3 x 2 layers.

55

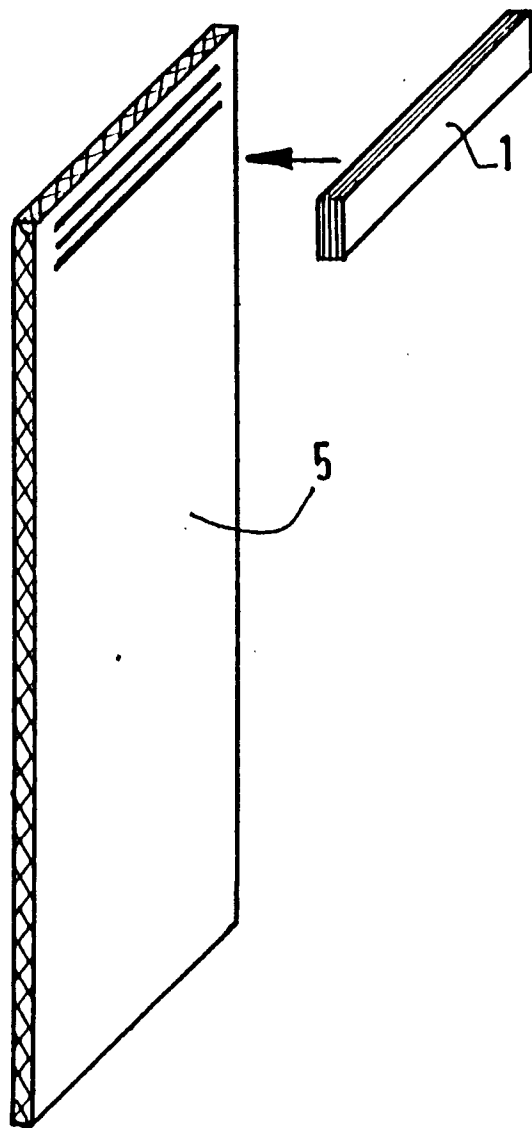


FIG.1

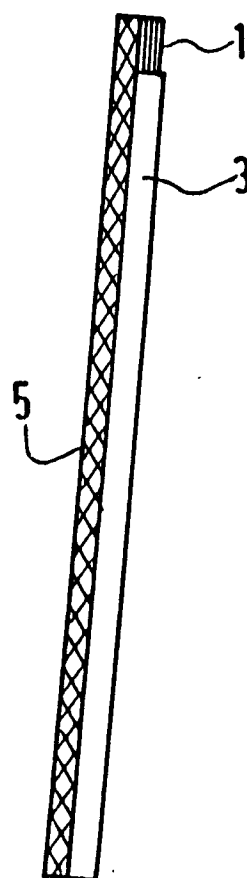


FIG.2